



BIBLIOTHEQUE

Modalités d'emprunt

- Liste des ouvrages

La liste est disponible sur le site internet du club ainsi qu'au mur des Dagueys.

- Jour d'emprunt :

Le mardi auprès d'Olivia PUTZEYS

ou sur demande auprès du responsable de la bibliothèque, Cyril CREMEY (tel. 06 74 45 49 52).

- Durée d'emprunt:

1 semaine pour les topos locaux : Châteauneuf, Les eaux claires, Périgord...et durant toute la période de vacance sur les petites vacances scolaires (tousaint, décembre...).

2 semaines sur tous les autres topos.

3 semaines pour les livres techniques ou récits.

Pour des durées exceptionnelles (ex: emprunter un topo sur 1 mois) contacter le responsable principal.

Des réservations seront possibles, mais n'entraveront pas la possibilité d'emprunter jusqu'à la semaine précédant la date de réservation.

Le cahier d'emprunt doit être impérativement rempli et signé par l'encadrant.

- Retour

Le cahier d'emprunt doit être également signé pour attester du retour.

Tout livre perdu ou gravement détérioré devra être remplacé par l'emprunteur.

- Actualisation

Le club est ouvert à toute proposition concernant le rachat d'un livre (voir avec le responsable principal).